

SP. 24.10.1951 Sep. 2. 1951 à 17. 1951
à 23. 5 - 51

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE de ROYAN

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 30 Mai 1951 194

L'an mil neuf cent 51, le 30 du mois
de mai, le Conseil Municipal de Royan
s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de
M. REGUENI CH., en session { ordinaire
extraordinaire
d'après convocations faites le 25 Mai 194

Etaient présents : MM. Regueni, Vaysse, Roche-
doreux, Frugnaud, Comboulon, Dujard, Bouchet
Chesneau, Counil, Dufour, Marin, Boulinas, Fou-
get.

Absents & MM. représentés : M. Martin, Boudet
Thirion, Choilet, Pérudeau, Mele Rikosky

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en
exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril
1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans
le sein du Conseil.

M. Dujard, ayant obtenu la majorité des
suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

M. le Président a ouvert la séance et a

sur proposition de la Commission des Finan-
ces, il est décidé d'accorder :

- une subvention de 2.000 frs à l'Insti-
tution Régionale des sourde muets et jeunes aveu-
gles de Bordeaux.
- une subvention de 2.000 frs au groupement

APPROUVE

LA ROCHELLE, le 21 Juin 1951

Pour le Préfet

Le Secrétaire Général

Signé : A. HUSSON

Fait et délibéré à

les jour, mois et an susdits. Feyta

Ont signé au registre : MM.

les membres présents.

a ce lien au
lic, établir à
ésignation de
t. 51 de la loi
184).